



TERMES DE REFERENCE POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN OUTIL DE SIMULATION GLOBAL POUR L'APPLICATION DE LA DIRECTIVE DE LA CEDEAO

1. Contexte et justification

La consommation des produits du tabac et son impact sur l'occurrence des maladies qui lui sont liées sont des défis majeurs de santé publique. La fiscalité sur les produits du tabac est considérée par tous les Etats comme le moyen le plus efficace pour réduire cette consommation, d'où la ratification de la convention cadre de l'OMS pour la lutte contre le tabac par la quasi-totalité des Etats t. Des changements de politiques fiscales sont dès lors entrepris par les gouvernements. L'objectif recherché est d'avoir un système de taxation efficace, c'est-à-dire avoir les taxes d'accises qui représentent 75% du prix de vente au détail des paquets de cigarettes. Dans ce sens, la CEDEAO a adopté une nouvelle directive sur la taxation des produits du tabac en décembre 2017. Cette directive qui fixe un taux minimum de taxe ad valorem de 50% et une taxe spécifique de 2 centimes de dollar américain par tige est fondée sur un ensemble d'arguments théoriques et d'évidences empiriques. La recherche scientifique a révélé que la variation de la taxe spécifique a un effet plus important sur la hausse des prix qu'une variation de la taxe ad valorem. Les évidences empiriques ont démontré que les pays ayant une taxe spécifique dans leur système fiscal ont des parts de taxe plus importantes dans le prix de vente des cigarettes.

Pour aider les administrations des pays à mettre en place un système de taxation progressif mais efficace, le CRES a développé un outil de simulation applicable à chaque pays de la CEDEAO. Il prend en compte à la fois les facteurs de la demande comme l'élasticité-prix de la demande et des facteurs d'offre comme le paramètre d'ajustement des taxes de l'industrie du tabac. Cet outil de simulation permet, aux administrations fiscales de s'inscrire dans une logique d'augmentation continue et progressive des taxes, et ce, sur un horizon prédéfini en suggérant des variations de prix que les gouvernements pourront mettre en œuvre. Il en découlera une variation des quantités consommées et des recettes fiscales.

Cet outil de simulation permettra à chaque pays d'avoir une trajectoire de sa taxation vers l'objectif des 75% de part de taxes dans le prix de vente au détail. Cependant, il ne permet pas d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution de la taxation dans l'espace CEDEAO alors même que l'objectif de la directive régionale sur la fiscalité des produits du tabac est l'harmonisation des législations nationales en matière de droits d'accise. La commission de la CEDEAO a alors besoin d'avoir un tableau de bord global qui puisse lui indiquer les évolutions globales que devront connaître les variables clés comme les taxes et les prix dans les différents pays au cours des prochaines années.

C'est dans cette perspective qu'un Consortium composé du CRES-Sénégal, de Economics of Tobacco Control de l'université du Cap (ETCP- Afrique du Sud) et du Centre international pour la fiscalité et le développement (ICTD – Royaume Uni) se propose de répondre à cette demande. Il s'agira de construire un outil régional de simulation qui permet à la CEDEAO de déterminer les hausses de taxe et de prix dans les différents pays et au niveau régional pour l'application de sa nouvelle directive.

Les présents TDRs indiquent les attentes sur le développement de cet outil.

2. Objectifs

2.1. Objectif général

Elaborer à partir de l'outil de simulation pays développé par le CRES, un outil de simulation au niveau agrégé permettant à la CEDEAO de disposer d'un tableau de bord lui permettant de planifier, sur un horizon donné des objectifs de part de taxe dans le prix de vente au niveau régional ainsi que la contribution de chacun des 15 pays à cette part régionale de taxe.

Objectifs spécifiques

- Développer une version Excel du modèle régional articulé au modèle pays du CRES ;
- Présenter le modèle dans une version facilement applicable par les administrations fiscales ;
- Proposer une articulation du modèle régional avec le modèle CEDEAO de l'UCT ;
- Rédiger un manuel d'utilisation du modèle pour les administrations des pays de l'Afrique de l'Ouest ;
- Rédiger un rapport décrivant les différentes étapes de la construction du modèle, les données à utiliser et leurs sources ainsi que les différents types de simulation possibles avec le modèle.

3. Méthodologie

- Prendre connaissance et analyser le modèle de simulation pays du CRES sur la fiscalité des produits du tabac afin de comprendre sa structure et mode de fonctionnement ;
- Proposer une méthodologie d'élaboration du modèle régional à partir du modèle pays du CRES ;
- Produire une version sous format Excel du modèle agrégé de la CEDEAO ;
- Proposer une articulation du modèle régional du CRES avec le modèle UCT ;
- Rédiger un manuel de l'utilisateur du modèle simple et accessible aux administrations fiscales.

Le CRES fournira au chercheur l'ensemble des documents à sa disposition, notamment les données sur le tabac des pays de la CEDEAO. Il supervisera les travaux du chercheur

notamment l'orientation, la relecture et la validation des propositions de méthodologie et des différentes versions de ses outputs.

4. Profil recherché

- **Formation initiale requise** : Titulaire d'un master 2 au moins en économétrie et/ou statistiques ;
- **Expériences** : Solide Expérience en modélisation économique, en économie du tabac notamment sur la fiscalité du tabac ;
- **Compétences** : Aptitude à la programmation sous logiciels statistiques et Excel.

5. Durée d'exécution de la mission

A titre indicatif, la durée de la mission est estimée à trois (03) mois de travail.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur CV actualisé ainsi que leur proposition de rémunération forfaitaire pour l'ensemble de la prestation, à l'adresse suivante : diama.ndiaye@cres-sn.org avec copie à kdiouf@cres-sn.org au plus tard le 16 novembre 2020.